



RENFORCER LA SÉCURITÉ DE L'EAU DOUCE AU SERVICE DE LA PAIX ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉUNION DE CONSULTATION AVEC LES ÉTATS MEMBRES

22 janvier 2013

L'eau : une ressource vitale

L'eau est une ressource vitale pour la santé, la prospérité et la sécurité humaines et son importance est capitale pour le développement durable, y compris pour des questions décisives comme l'élimination de la pauvreté, l'égalité des genres, la sécurité alimentaire et la préservation des écosystèmes, notamment. Compte tenu de son rôle vital, l'eau fait l'objet de l'une des cibles des Objectifs du Millénaire pour le développement, est un domaine thématique étudié au titre des consultations sur les objectifs de développement durable pour l'après-2015 et est reconnue en tant que droit humain. L'eau est une spécificité de notre planète et permet à la vie de s'épanouir, mais l'eau douce est une ressource limitée et inégalement distribuée dans l'espace et dans le temps. Des milliards de personnes sont touchées par des problèmes liés à l'eau, notamment à sa rareté, à l'approvisionnement et à l'assainissement. Ce sont surtout les femmes, les enfants et les personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté qui souffrent de la crise de l'eau. Toutes les régions, en particulier l'Afrique, sont confrontées à de graves problèmes liés à l'eau douce, bien que ce soit dans des contextes différents. Le changement climatique et d'autres changements à l'échelle mondiale, conjugués à l'actuelle crise économique et financière, pèsent de plus en plus lourdement sur les ressources en eau et menacent les appréciables progrès réalisés au cours des dernières décennies.

Faits et chiffres

- 85 % de la population mondiale vit dans la moitié la plus sèche de la planète.
- L'eau douce est cruciale pour la subsistance de près de 1,5 milliard de foyers ruraux des régions les plus pauvres d'Afrique et d'Asie et pour l'approvisionnement domestique d'une grande partie du reste de la population mondiale.
- 800 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable et près de 2,5 milliards n'ont pas accès à des services d'assainissement adéquats.
- 6 à 8 millions de personnes meurent chaque année des suites de catastrophes et de maladies liées à l'eau. Le changement climatique aggrave cette situation.
- Près de 85 % des eaux usées dans le monde sont rejetées sans être traitées de manière adéquate, voire sans faire l'objet d'aucun traitement.
- 145 nations ont des territoires dans au moins un bassin fluvial transfrontière.
- Les coûts de l'adaptation aux effets du changement climatique sur l'eau sont estimés à environ 12 milliards de dollars des États-Unis par an d'ici à 2050, dont 83 à 90 % dans les pays en développement.

La sécurité de l'eau : un défi majeur pour le XXI^e siècle

Pour près de 80 % de la population mondiale, la sécurité de l'eau est gravement menacée, notamment en termes de disponibilité, de demande et par certains risques. On entend par **sécurité de l'eau** la capacité d'une population de préserver l'accès à des quantités suffisantes d'eau de qualité acceptable pour maintenir durablement la santé des êtres humains et des écosystèmes à l'échelle d'un bassin hydrographique, et d'assurer une protection efficace de la vie et des biens contre les risques liés à l'eau : inondations, glissements et affaissements de terrain, sécheresses. Le plan stratégique de l'UNESCO pour assurer **la sécurité de l'eau en apportant des réponses aux défis locaux, régionaux et mondiaux** a été élaboré à l'issue d'un vaste processus de consultation avec les États membres qui a duré trois ans. Ce plan, qui correspond à la huitième phase du Programme hydrologique international (PHI-VIII), couvre la même période que la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2014-2021) et a été adopté par le Conseil intergouvernemental du PHI (résolution IHP-IC/XX-5) à sa 20^e session (juin 2012). Cette résolution recommandait à la Conférence générale de l'UNESCO d'intégrer les principaux éléments du PHI-VIII dans les documents 37 C/4 et 37 C/5.

Notre propre sort est intrinsèquement lié à celui de nos ressources en eau. Pour bâtir **l'avenir que nous voulons**, nous devons nous efforcer d'assurer la sécurité de l'eau en favorisant les contributions de la science et de l'innovation. L'UNESCO est prête à soutenir ce processus et à entreprendre une action de grande ampleur afin de **renforcer la sécurité de l'eau au service de la paix et du développement durable**. Le PHI-VIII (IHP/2012/IHP-VIII/1) se concentre sur six domaines de connaissance qui sont en fonction des priorités et besoins des États membres afin d'aider ces derniers à relever les défis majeurs consistant à bien gérer l'eau, à en assurer l'approvisionnement et à garantir les capacités humaines et institutionnelles requises. Pour réaliser ce plan stratégique, l'accent sera mis sur les axes stratégiques ci-après :

• **Axe 1 : Mobiliser la coopération internationale pour améliorer les connaissances et l'innovation et faire face aux problèmes de sécurité de l'eau** – L'histoire montre que la coopération aux niveaux international, régional et national s'exprime pleinement dans le contexte de l'eau douce. Une telle coopération est non seulement nécessaire pour éviter des conflits potentiels, mais aussi pour la bonne gestion des bassins et des aquifères transfrontières, pour faire progresser les connaissances et pour développer les capacités humaines et institutionnelles.

Dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, les États membres ont déclaré : « Nous savons que l'eau est au cœur du développement durable car elle est liée étroitement à plusieurs problèmes mondiaux clés. Nous rappelons donc qu'il importe d'intégrer les questions liées à l'eau dans la problématique du développement durable. ... Pour ce faire, nous soulignons que l'assistance et la coopération internationales sont nécessaires » (Rio + 20 : L'avenir que nous voulons, § 119 et § 124). L'UNESCO s'efforcera de renforcer la coopération internationale et régionale dans le domaine de l'eau en favorisant des alliances, en instaurant des échanges intellectuels, en encourageant le partage des connaissances et les partenariats opérationnels en faveur de la sécurité de l'eau. Cela se fera en particulier par le biais d'activités conjointes du vaste réseau de comités nationaux du PHI, d'instituts et de centres de catégories 1 et 2, de chaires UNESCO et de réseaux UNITWIN. Les activités d'analyse comparative de l'UNESCO sont indispensables à cet axe et comprennent des évaluations détaillées des ressources mondiales en eau douce et la fourniture d'informations actualisées en vue de leur gestion. Elles seront poursuivies grâce à la publication annuelle d'un Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau consacré à des sujets

spécifiques d'importance mondiale relatifs aux problèmes de l'eau.

• **Axe 2 : Renforcer l'interface science-politique pour assurer la sécurité de l'eau aux niveaux local, national, régional et mondial** – Seule l'élaboration de politiques appropriées, reposant sur une bonne connaissance de l'eau et de ses interactions, peut permettre d'assurer la sécurité de l'eau. L'UNESCO jouit d'une position exceptionnelle pour aider les États membres à relever des défis mondiaux de la gouvernance durable de l'eau douce. La mission de l'Organisation permet une approche intégrée, multisectorielle et interdisciplinaire, y compris la mobilisation de la science, de l'innovation et de l'ingénierie. Le caractère intergouvernemental de son programme relatif à l'eau douce, le Programme hydrologique international



(PHI), unique en son genre au sein du système des Nations Unies et ailleurs, permet à l'Organisation de jouer un rôle de premier plan à l'interface science-politique. L'UNESCO cherchera à renforcer ce rôle en conseillant les États membres en matière de gouvernance de l'eau douce. À cette fin, elle intensifiera la coopération avec les institutions existantes et avec les partenaires nationaux qui font partie de la famille de l'eau. De plus, l'Organisation mobilisera la communauté scientifique, y compris des experts locaux des pays en développement, afin de créer un consensus scientifique et de fournir aux responsables politiques des orientations en vue d'une prise de décision éclairée. Dans ce processus, une attention particulière sera accordée aux savoirs traditionnels et autochtones, à l'égalité entre les genres, à l'inclusion sociale et à l'élimination de la pauvreté. Dans cette entreprise, l'UNESCO renforcera sa coopération avec les composantes « eau » de la TWAS (Académie des sciences pour le monde en développement) et d'autres institutions, y compris le CIUS (Conseil international pour la science) et le Groupe interacadémies sur les questions internationales. L'UNESCO continuera également de soutenir, entre autres, l'élaboration et la mise en œuvre de normes internationales, le droit des aquifères transfrontières (résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies A/RES/63/124), et la fourniture de conseils en vue de la gestion intégrée des ressources en eau.

• **Axe 3 : Développer les capacités institutionnelles et humaines pour la sécurité et la durabilité des ressources en eau**

– La sécurité des ressources en eau ne peut être assurée sans le développement de capacités humaines et institutionnelles adéquates, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur de l'eau. L'UNESCO poursuivra le renforcement de l'éducation relative à l'eau à tous les niveaux, y compris les volets connaissances, compétences et valeurs. Il s'agira notamment de dispenser une éducation formelle et informelle, de fournir des orientations pour l'établissement et l'évaluation de programmes d'éducation relative à l'eau, d'offrir une aide en matière de politiques éducatives, et d'élaborer des matériels pédagogiques. L'Organisation déploie dans ce domaine des efforts multisectoriels englobant un large éventail de partenaires et de programmes, tels que le PHI, l'UNESCO-IHE, l'EDD, le réSEAU, UNITWIN, la formation d'enseignants, l'UNESCO-UNEVOC, des initiatives en faveur des jeunes, les chaires UNESCO et les centres de catégorie 2. S'agissant des capacités institutionnelles, l'UNESCO continuera d'appuyer l'établissement et le renforcement d'organes nationaux, régionaux et internationaux s'occupant de l'eau ainsi que leur mise en réseau.

Ces trois axes sont étroitement liés et se renforcent mutuellement. La complexité et le caractère pluridimensionnel des défis relatifs à l'eau continueront d'être abordés moyennant une **approche interdisciplinaire**, sur des thèmes tels que le **changement climatique** et les zones côtières (COI et action intersectorielle), les glaciers (MAB), les eaux souterraines (PICG), les catastrophes, les jeunes, l'eau en tant que droit fondamental, l'éducation relative à l'eau (y compris des contributions à la DEDD), les aspects physiques de l'hydrologie (CIPT), la formation des professionnels des médias aux questions concernant l'eau, le patrimoine culturel et naturel relatif à l'eau, et les aspects culturels de l'eau.

Dans le cadre de chaque axe, une attention particulière sera accordée aux priorités globales – **Afrique** et **Égalité des genres**. Les **jeunes** et les **PEID** bénéficieront également d'une attention particulière. Dans ce processus, l'UNESCO continuera à **promouvoir la coopération Sud-Sud, Nord-Sud, Nord-Nord et triangulaire** sur les plans régional et mondial. L'Organisation renforcera les partenariats établis avec des entités publiques et privées, et instaurera de nouveaux partenariats stratégiques en vue de relever avec succès les défis complexes liés à la sécurité des ressources en eau. La coopération sera resserrée avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), entre autres partenaires stratégiques. Les centres et chaires UNESCO auront également un rôle important à jouer dans ce processus, et des efforts seront déployés pour améliorer leur portée géographique et thématique.

Priorités globales de l'UNESCO : Afrique et Égalité entre les genres

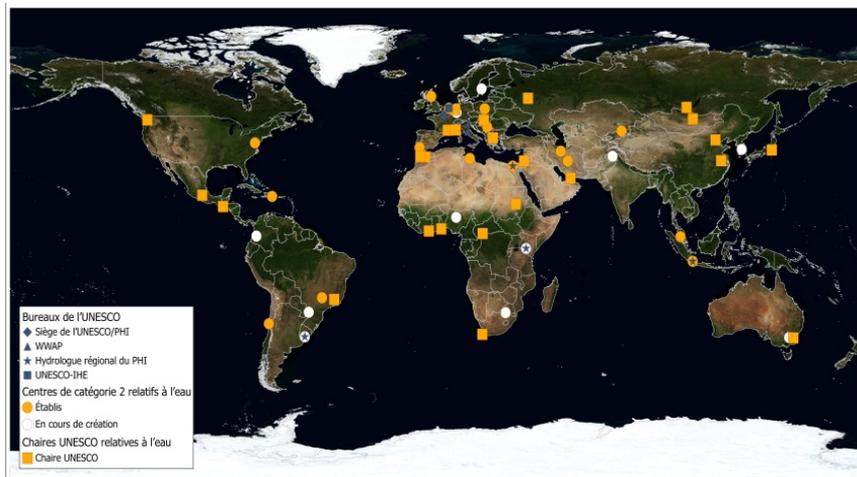
Afrique – Face aux changements globaux, à la forte pression démographique, et à l'absence d'une gouvernance et d'une gestion efficaces des eaux de surface et des eaux souterraines, de nombreuses régions d'Afrique sont exposées aux sécheresses et aux inondations. L'UNESCO continuera d'aider les pays d'Afrique à mieux comprendre, d'un point de vue scientifique, le rôle de l'eau en tant que source de stabilité socioéconomique et politique. L'accent sera particulièrement mis sur l'eau, la paix et la sécurité ; le renforcement de la résilience face aux catastrophes liées à l'eau ; le développement des capacités ; et le rôle joué par les ressources en eaux souterraines dans les zones rurales (agriculture) et les zones urbaines (développement régional), notamment dans les zones pauvres en eau et dans le contexte du changement climatique.

Égalité des genres – L'accès aux ressources en eau douce a un impact direct sur la vie des femmes. Celles-ci représentent la majorité des personnes touchées par l'insalubrité de l'eau et les mauvaises conditions sanitaires car ce sont elles, qui, le plus souvent, cherchent, utilisent et gèrent l'eau dans les ménages, et elles interviennent pour une large part dans les activités agricoles pour la production vivrière. En outre, les femmes jouent un rôle crucial dans l'utilisation et la gestion durables des ressources en eau car ce sont elles qui utilisent, fournissent et gèrent l'eau pour les ménages ainsi que pour assurer les moyens de subsistance. L'UNESCO continuera à promouvoir la prise en compte de l'égalité des genres dans la gestion des ressources en eau, la gouvernance de l'eau et le secteur de l'eau, ainsi qu'à renforcer les capacités s'agissant des questions concernant l'eau et de l'autonomisation des femmes. Les efforts de l'UNESCO en matière d'égalité des genres seront également renforcés par le réseau élargi des chaires UNESCO relatives à l'eau s'occupant des questions d'eau et d'égalité des genres.

Jeunes – Les jeunes, qui font partie des groupes les plus vulnérables face aux aléas liés à l'eau, seront les plus durement touchés par les incidences des changements globaux. Ils représentent la prochaine génération d'utilisateurs et de responsables de la gestion de l'eau. L'**éducation** demeure un outil essentiel pour la préparation et l'adaptation aux défis actuels et futurs relatifs à l'eau.

Petits États insulaires en développement (PEID) – Les PEID sont très durement touchés par la pénurie d'eau et les aléas liés à l'eau. De nombreux PEID dépendent tout particulièrement des eaux souterraines, qui représentent souvent la seule source d'eau douce disponible. Le changement climatique accroîtra la vulnérabilité des ressources en eau dans les PEID ainsi que la fréquence des événements météorologiques extrêmes. L'UNESCO participe activement à la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice, et l'approche du PHI prévoit la mise en place d'un environnement favorable à la gestion durable des ressources en eau, à la gouvernance de l'eau et à la réforme des politiques en la matière.

L'UNESCO renforcera son rôle de chef de file au sein du système des Nations Unies s'agissant de diverses questions liées à l'eau douce : (1) initiatives interinstitutions et autres projets conjoints relatifs à l'eau ; (2) agenda de développement post-2015, y compris les consultations thématiques sur l'eau ; (3) évaluations mondiales des ressources en eau ; et (4) coordination de manifestations internationales, telles que l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau (2013) et la Journée mondiale de l'eau (22 mars).



Composantes de l'UNESCO s'occupant de l'eau

« C'est le chef de file des Nations Unies pour l'eau » (Évaluation externe indépendante de l'UNESCO, IOS/EVS/PI/107).

Le **Programme hydrologique international (PHI)** est le programme intergouvernemental de coopération scientifique de l'UNESCO relatif à l'eau. Créé en 1975, le PHI est la première et unique initiative intergouvernementale concernant l'eau douce institutionnalisée dans le système des Nations Unies. Le PHI est dirigé par un conseil intergouvernemental, qui constitue un organe subsidiaire de la Conférence générale de l'UNESCO. La mise en œuvre du PHI se déroule en phases mises au point dans le cadre d'un processus consultatif global auquel participent les 168 comités nationaux du PHI, des associations scientifiques internationales et autres organes des Nations Unies, qui veillent constamment à la pertinence du PHI et assurent sa coordination institutionnelle en général.

L'**Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau**, situé à Delft (Pays-Bas), fait officiellement partie de l'UNESCO depuis 2003. Plus grand établissement de formation post-universitaire au monde dans le domaine de l'éducation relative à l'eau, l'UNESCO-IHE délivre des diplômes de maîtrise pleinement reconnus et promeut les études de doctorat. Il a renforcé les capacités de 14 500 professionnels de l'eau venant de plus de 160 pays. Sur la base des décisions des organes directeurs de l'UNESCO, l'Institut pourrait élargir la gamme des services offerts aux États membres grâce à la création d'un campus mondial sur l'eau et le développement et l'acquisition éventuelle du droit de décerner des diplômes de doctorat en liaison avec des pays et des universités d'accueil.

Le **Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP)**, situé à Pérouse (Italie), est un programme phare d'ONU-Eau réunissant 30 organismes des Nations Unies. Il est hébergé, géré et dirigé par l'UNESCO. À compter de 2014, le WWAP établira périodiquement les Rapports mondiaux sur la mise en valeur des ressources en eau, sur une base annuelle et sur des thèmes spécifiques (par exemple l'eau et l'énergie), ainsi qu'un rapport de synthèse global tous les cinq ans.

Le réseau de 18 **centres relatifs à l'eau** créés sous l'égide de l'UNESCO (instituts et centres de catégorie 2) contribue à la mise en œuvre du PHI sur les plans international et régional. Huit centres supplémentaires approuvés par la Conférence générale sont en voie de création.

Les 29 **chaires UNESCO** relatives à l'eau et **réseaux UNITWIN** s'emploient à promouvoir la coopération intellectuelle par des jumelages et autres dispositions analogues entre institutions et établissements universitaires, l'objectif étant de favoriser le partage des connaissances et l'accès à celles-ci.

L'UNESCO, qui a commencé à se préoccuper des questions liées à l'eau dès 1956, a mis en place toute une série de composantes qui s'occupent de l'eau, telles que le Programme hydrologique international (PHI) et ses 168 comités nationaux, l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau, le réseau de centres relatifs à l'eau placés sous l'égide de l'UNESCO, les chaires UNESCO, et le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP). Ces structures représentent un effectif mondial de quelque 1 000 spécialistes de l'eau et chercheurs diplômés au service des États membres, dont moins de 20 professionnels sont des membres du personnel de l'UNESCO (Siège et hors Siège confondus). En ce qui concerne les ressources financières, l'Organisation, au cours du dernier exercice biennal, a mobilisé environ huit dollars des États-Unis sous forme de contributions extrabudgétaires pour chaque dollar du budget ordinaire initialement approuvé pour l'eau. Grâce au constant appui dont l'UNESCO bénéficie de la part des pays et partenaires, les États membres ont à leur disposition, pour leurs besoins actuels et futurs, une organisation considérée comme l'institution chef de file pour l'eau douce, qu'il s'agisse des sciences, des politiques à suivre, de la gouvernance ou des conseils en matière de gestion.

La mise en œuvre du PHI continuera de s'appuyer sur des **programmes et initiatives transversaux**, dont certains menés conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies (par exemple OMM, SIPC et UNU) et organisations (par exemple AISH, IHA) : L'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et de la formulation des politiques (HELP), Régimes d'écoulement déterminés à partir de séries de données internationales expérimentales et de réseaux (FRIEND), Initiative internationale sur les inondations (IFI), Initiative internationale sur la sécheresse (IDI), Initiative internationale relative à la sédimentation (ISI), Du conflit potentiel au potentiel de coopération (PCCP), Programme international mixte AIEA-UNESCO d'application des isotopes à l'hydrologie (JIIHP), Initiative sur la gestion des ressources des aquifères transnationaux (ISARM), Réseau mondial d'information sur l'eau et le développement dans les zones arides (G-WADI), Programme de gestion des eaux urbaines (UWMP), Initiative internationale sur la qualité de l'eau, Programme mondial d'évaluation et de cartographie hydrogéologiques (WHYMAP), et Évaluation des ressources en eaux souterraines qui subissent les pressions exercées par l'activité humaine et les changements climatiques (GRAPHIC).